

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8852
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid BEN SALAH
Conseiller communal
Boulevard du Jubilé, 185
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 29/06/2020

Objet : votre question écrite du 04/06/2020 relative aux espaces verts et aux espaces de jeux.

Monsieur le Conseiller communal,

Veuillez trouver ci-dessous la réponse à votre question écrite du 04/06/2020 relative aux espaces verts et aux espaces de jeux.

Les trois dernières réalisations en matière d'espaces vert sont la création du parc Mexico, inauguré en 2019, la création d'une au croisement de la rue de la Sérénade et de la rue de Moortebeek, également en 2019, et le parc de la porte de Ninove qui a été terminé fin 2019 (projet porté par Bruxelles Environnement et Beliris). Il s'agit d'un parc évolutif (création de potagers, plantations de fleurs et aménagements à venir. La commune est impliquée dans le volet participation pour le développement de ce parc.

Vous trouverez ci-dessous les projets en cours :

- Un pocket park est actuellement en projet, au 54 rue Vandermaelen
- Le réaménagement d'un intérieur d'îlot jusqu'ici privatisé situé sur le tracé de la Petite Senne en un espace vert ouvert au public est prévu et il serait à terme connecté au parc de la Petite Senne.
- Le square Molenwest (projet porté par la SAU) va ouvrir en juillet 2020 et comprendra des espaces verdurisés - Budget de 217.416,79 €.
- Le jardin des 4 vents va être progressivement ré-ouvert à partir de juillet 2020 pour les habitants lors de moments spécifiques, avec des activités encadrées par un groupe d'habitants volontaires et pour l'école 5 (connexion via la cour de récréation).

Concernant le système de parrainage autour des jardins publics et des espaces verts, nous avons rencontré quelques problèmes organisationnels, il y a 4 ans. Le système était trop formel (inscription, suivi,...). Aujourd'hui, tout citoyen désireux de s'approprier un pied d'arbre, peu simplement nous envoyer un email, avec l'adresse de l'arbre parrainé. L'information est communiquée à l'équipe d'entretien qui ne retirera plus les plantes au sol, sauf si un manque flagrant d'entretien est constaté. La situation des arbres parrainés est la suivante :

- 2016 : 35 arbres

- 2020 : 62 arbres

L'utilisation des pesticides est interdite sur le tout le territoire Bruxellois depuis 2019, sauf dérogation. Nous n'avons pas attendu ce délais pour planifier le changement, nous sommes ainsi depuis bientôt 5 ans, en zéro-pesticide. Nous sommes également en gestion différenciée, c'est-à-dire que nous n'entretiens pas tous les espace-verts de manière intensive, l'utilisation de gros engins est raisonnée et nous maintenons des zones semi-sauvages pour favoriser la biodiversité. Un projet de compostage devrait bientôt voir le jour au service.

Concernant les aires de jeux, une plaine de jeux a été installée au parc Porte de Ninove, en 2019, dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Petite Senne. Le Parc Bonnevie qui comprend de nombreuses aires de jeux a été entièrement réaménagé et inauguré en 2019 (projet porté par Bruxelles Environnement). Des jeux ont été installés dans le parc Mexico également. Des jeux seront également présents sur le square Molenwest (panasoccers, mini mur d'escalade, panier de basket, etc.) Un Cruyff court a été inauguré en 2019 à Ket&Co, il n'est pour le moment pas ouvert au quartier, mais devrait petit à petit être ouvert à des associations.

La création de nouveaux espace-verts est sous-traitée et mandatée par le Département des infrastructures et développement urbain.

Au niveau du service des plantations, voici les travaux réalisés en 2019 et 2020 :

- 2019 : plantation de 75 arbres dans les parcs et voiries, plantation de 180 plantes en haies, plantation de 320 vivaces dans les parcs et au pied des arbres en voirie, pour un total de 6.352,05 euros TVAC.
- 2020 : plantation de 70 arbres dans les parcs et voiries, plantation de 220 plantes en haies, plantation de 321 vivaces dans les parcs et au pied des arbres en voirie, pour un total de 4.231,82 euros TVAC.
- Engazonnement des chemins du cimetière pour 1.790,98 euros TVAC

De plus, chaque année, ce sont +/- 15.000 euros qui sont dépensés pour l'ensemble du plan de fleurissement de Molenbeek. Chrysanthème, bacs suspendus, pyramides florales, pots géants, parterres fleuris, bulbes et annuelles décorent ainsi nos rue et nos parcs. Nous remplaçons progressivement ces plantes annuelles par des vivaces pour diminuer les couts d'entretien et d'achat.

Enfin, concernant les projets à venir, beaucoup de projets sont en cours :

- Les sites sportifs Pévenage et Sippelberg : des études stratégiques sont en cours pour ces deux sites. Le budget pour Pévenage est de 28.356,00 € HTVA et pour Sippelberg de 26.136,00 € HTVA. Le délai total est de 180 jours pour les deux marchés et commence à partir du 22/10/2020.
- Le réaménagement du parc Menin / Étangs Noirs : début des travaux fin 2020 pour une durée de 90 jours. Budget total : 382.295,46 € TVAC.
- Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest, les espaces au pied des immeubles sociaux rue Jean Baptiste Decock vont être réaménagés : création d'un

potager, création d'un chemin piéton entre la rue Lessines et la rue Jean Baptiste Decock, réaménagement des espaces publics et création d'un espace sportif. Le marché de travaux doit avoir été attribué au plus tard le 01/07/2023 et les travaux terminés au plus tard pour le 31/01/2026. Budget total : 2.210.125,50 €.

- L'espace Brunfaut : réaménagement de l'espace et modification des zones vertes (pelouse et arbres). Projet porté par le Logement molenbeekoïse avec un cofinancement de la commune de 444.070,00 €. Le délai est de 902 jours calendriers à partir du 04/11/2019.
- Réaménagement du Dépôt design : porteur du projet privé mais via les charges d'urbanisme la commune demande à ce que soit créé un petit espace public. Obtention du permis en cours.
- Place Jef Mennekens et rue de Coninck : réaménagement de la place (lieu plus convivial, espace vert et fontaines) et de la rue de manière à promouvoir la mobilité douce. Commencement des travaux pour début 2021 pour une durée d'environ 1 an. Actuellement en phase d'enquête publique, pas de budget précis pour le moment.
- Un pocket park appelé « street workout » va être aménagé au croisement de la rue vandermaelen (54) et du quai des charbonnages. Budget de 30.000,00€ maximum, attribution du marché de travaux en août 2020 et délai d'exécution d'un mois.
- Dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine Citroën-Vergote, le square Laekenveld va être réaménagé et une connexion au parc de Tour & Taxi va être créée. Le marché de travaux doit avoir été attribué au plus tard le 31/01/2023 et les travaux terminés au plus tard pour le 30/06/2025. Projet co-piloté par Extensa et la Commune.
- Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Petite Senne, deux nouveaux espaces publics vont voir le jour en février 2022 au plus tard : un espace extérieur couvert (la Grande Halle) et un espace non couvert. Le budget total est de 1.673.752,49 TVAC. Ce projet comprend la plantation de plusieurs bosquets le long des quais, la plantation de 22 arbres dans le nouvel espace public et 2 zones vertes « prairie » d'environ 300 m² chacune.
- Parc de la Fonderie : une étude est en cours pour son réaménagement. L'estimation globale est située entre 888.800,00€ et 993.300,00 € HTVA. Planning : attribution du marché de service en 2020 et attribution du marché de travaux en 2022.
- Dans le cadre de la Politique de la Ville, est prévu le réaménagement d'un intérieur d'îlot jusqu'ici privatisé situé sur le tracé de la Petite Senne en un espace vert ouvert au public et à terme cette friche sera connectée au parc de la Petite Senne. Il s'agit d'une friche de 428 m². Budget : 90.000,00€. Délai : obtention du permis en cours et fin des travaux prévus pour fin 2020.
- Un nouveau parc qui se trouverait au pied des nouveaux logements sociaux situés entre le boulevard Mettwie et l'avenue du Condor est actuellement en projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke AELBRECHT.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

04/06/2020

Monsieur le Secrétaire communal,

Madame la Présidente et Bourgmestre,

Dans votre déclaration de politique générale, le Collège souhaite faire de Molenbeek-Saint-Jean une commune plus verte.

C'est pourquoi, pourriez-vous m'indiquer :

- Ou en est la multiplication des petits espaces verts de proximité ?
- Ou en est le système de parrainage autour des jardins publics et des espaces verts ?
- Utilisez-vous des pesticides dans la gestions de nos parcs et de nos coins verts ?
- Ou en est la multiplications des aires de jeux ?
- De manière générale, qu'avez-vous déjà réalisé concrètement en terme de verdurisation et quel en a été le coût ?
- Enfin, quels sont les projets à venir, leur coût et leur délai d'exécution ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Rachid Ben Salah

Conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

DéFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

Siège bruxellois : 127, chaussée de Charleroi, 1060 Saint-Gilles

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité

